Paris, le 10 février 2026

**Avis aux porteurs de parts du FCP « DNCA SÉRÉNITÉ PLUS »**

| Catégorie de parts | Code ISIN |
|---|---|
| C | FR0010986315 |
| N | FR0013458783 |
| I | FR0010986323 |

Nous vous informons que la documentation juridique du FCP « DNCA SÉRÉNITÉ PLUS » a fait l'objet des modifications suivantes :

- Suppression de la possibilité d'investir en actions au sein du Fonds ;

- Intégration de la possibilité d'investir dans des titres libellés dans une autre devise que l'Euro, dans la limite de 10% de l'actif net et intégration du risque de change à titre accessoire ;

- Intégration des obligations dites « callable » et/ou « puttable » dans la section relative aux « titres intégrant des dérivés » ;

- Mise à jour du rédactionnel afin de clarifier que le risque actions, lié à l'investissement en obligations convertibles, est limité à 10 % de l'actif net du Fonds ;

- Intégration des droits de souscription dans la section consacrée aux titres intégrant des dérivés ;

- Mise à jour de la méthode de valorisation des titres de créances négociables (TCN) ;

- Précisions apportées à la définition de la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance ;

- Mise à jour du pourcentage de réduction de l'univers d'investissement de départ, porté d'au moins 20 % à 30 %, conformément à ce qui est prévu dans l'Annexe SFDR ;

- Actualisation de la présentation des frais, sans impact sur leur niveau ;

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
**DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.**

- Mise à jour de la dénomination du commissaire aux comptes (« FORVIS MAZARS » au lieu de « MAZARS »), de son adresse et de son représentant ;

- Suppression, dans le DIC PRIIPS, de la mention du risque de liquidité parmi les risques non pris en compte dans le calcul du SRI ;

- Précision apportée dans l'annexe SFDR selon laquelle l'analyse extra-financière est menée sur au moins 90% des émetteurs en portefeuille, conformément à ce qui est déjà prévu dans le prospectus.

Ces modifications n'affectent pas le profil rendement/risque du FCP.

L'entrée en vigueur est prévue le 16 février 2026.

La documentation juridique du FCP est disponible sur le site internet de la société de gestion : www.dnca-investments.com/.

Elle peut également vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com

Infromation à destination des investisseurs en Suisse:
Le fonds ne peut être proposé en Suisse qu'à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 3terLPCC. Le représentant et le service de paiement en Suisse est REYL &Cie SA,Rue du Rhône 4,1204Genève. Le prospectus pour la Suisse,les feuilles d'information de base, le contrat de placement collectif,les rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Les derniers prix des actions/parts sont disponibles surwww.swissfunddata.ch.



DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
**DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.**